

DÉPARTEMENT
DU **NORD**

ARRONDISSEMENT
DE **DUNKERQUE**

COMMUNE
DE **MERVILLE**

DATE DE CONVOCATION
11 Juin 2025

Nombre de Conseillers

En exercice 29

Présents 21

Votants 28

2025D084

OBJET :
17. LOCATION SALLE
DE L'ESPACE
CULTUREL ROBERT
HOSSEIN.
INSTAURATION D'UN
RÈGLEMENT
INTÉRIEUR.

**EXTRAIT DU PROCÈS VERBAL DES
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Envoyé en préfecture le 26/06/2025

Reçu en préfecture le 26/06/2025

Publié le 30.06.2025

ID : 059-215904004-20250617-20250004005



L'an deux mil-vingt-cinq, le dix-sept JUIN à dix-huit heures,

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Joël DUYCK, Maire

Étaient présents : M. DUYCK Joël, Maire-Président – Mme BOULENGUER-PLÉ Sandra – Mme BEURAERT Martine – M. MORVAN Hervé – M. SERE Soarey Idriss – Mme BILLIAU Marie-Françoise – M. LAPIERRE Julien – Mme QUIQUE Corinne – M. VERMEESCH Olivier – M. DECREUS Christophe – Mme MARMINION-OBERT Nadine – M. DELFLY Jean-Louis – Mme CAPPELLE Christiane – M. ROBBE Jean-Pierre – M. LORIDAN Bernard – Mme PETITPRET Sabine – M. TIMLELT Frédéric – M. BEZILLE Marc – Mme FLAMENT Laëtitia – Mme PENIN-CŒUR Thérèse – M. CITERNE Joël – Mme CLINKEMAILLIE Colette Conseillers Municipaux.

Formant la majorité des membres en exercice.

ABSENTS EXCUSÉS :

Mme BOULENGER Delphine, **procuration** à Mme BILLIAU Marie-Françoise
M. MOUILLE Julien, **procuration** à M. LAPIERRE Julien
Mme BLANQUART Marine, **procuration** à Mme BEURAERT Martine
M. CITERNE Joël, **procuration** à Mme MARMINION-OBERT Nadine
Mme LORPHELIN Martine, **procuration** à Mme PETITPRET Sabine
M. DELVOYE Philippe, **procuration** à M. DELFLY Jean-Louis
Mme BOULENGUER Peggy, **procuration** à Mme BOULENGUER-PLÉ Sandra

ABSENT : M. TREDEZ Alain

DÉSIGNATION DU SECRÉTAIRE DE SÉANCE :

Mme BOULENGUER – PLÉ Sandra a été élue Secrétaire de séance.

Monsieur le Maire expose à l'assemblée que la commune met à disposition depuis quelques années la salle de spectacles de l'Espace Culturel Robert Hossein au profit d'associations, d'entreprises et autres.

Il est proposé à l'assemblée d'instaurer un règlement intérieur afin d'encadrer les conditions de location de cette salle.

Ce dernier reprend l'objet du règlement, les manifestations autorisées, les horaires d'utilisation, la capacité d'accueil, les consignes de sécurité, une partie assurance / responsabilité, les modalités de réservation et de location, les tarifs (pris par décision du Maire dans le cadre de ses délégations) / règlement et remboursement, le débit de boisson temporaire, l'entretien / rangement, la sonorisation / régie son et lumières, le stationnement des véhicules et enfin les autres dispositions.

Le conseil municipal invité, à l'unanimité, décide d'approuver le règlement intérieur annexé à la présente délibération et autorise Monsieur le Maire à signer tous documents s'y rapportant.

Fait et délibéré en séance à MERVILLE, les jours, mois et an susdits.

Ont signé les membres présents.

POUR EXTRAIT CONFORME

Le Maire
Joël DUYCK

Le Maire :

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité,
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de LILLE dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat

La Secrétaire de Séance
Sandra BOULENGUER – PLÉ